

II. On voit dans la conjoncture presente de la prochaine ouverture du Pailement, grand nombre de brochures, sur l'état present de la Nation, & sur la conduite du Ministère: C'est dans ces tems qu'il est permis à un chacun de mettre au jour ses reflexions politiques sur le Gouvernement, & les Anglois se maintiennent dans la possession de le critiquer lors qu'ils n'en sont pas satisfaits, & de penetrer dans les secrets du Cabinet. Nous nous dispensons de rapporter ici le contenu de ces differens Ecrits: on est prévenu que la Nation Britannique étant toujours parragée en factions, les uns approuvent ce que les autres condamnent, & que si les uns demandent la paix, les autres ne manquent pas de souhaiter la guerre: c'est principalement sur quoi roulent les raisonnemens étudiés de ces Ecrivains, & sur les avantages que, suivant eux, devroient procurer aux Sujets de la *Grande-Bretagne* l'une de ces deux situations. Mais dès que le parti de la Cour se trouve fortifié du plus grand nombre, les cris de ces particuliers ne la touchent guères, & bien loin que cela dérange aucun de ses projets, cela sert au contraire à lui faire remarquer ceux qui sont peu affectionnés au Gouvernement, & c'est là-dessus qu'elle prend des mesures plus justes pour pousser ses desseins & parvenir à ses fins. Nous n'en disons pas davantage sur cet Article: on peut juger par ce leger crayon que la Nation Angloise est toujours la même, toujours divisée, & que le parti qui ne participe pas aux graces de la Cour, est toujours contraire à celui qui est en faveur. Le 18. le Roi étant en son Conseil, ordonna d'apposer le grand sceau aux Lettres patentes qui constituent le Prince Frederic, Prince de *Galles* & Comte de *Chester*: Voici les titres qu'aura désormais S. A. R.: Frederic-Louis Prince de la *Grande-Bretagne*